



INTERPELLATION

Auteur UDC, par Blaise MELLY
Objet Filtration des eaux polluées à la benzidine
Date 15/06/2020
Numéro 2020.06.174

Un communiqué envoyé le 26 mai 2020 par le Conseil d'État nous apprend que:

« L'Office cantonal de la construction du Rhône (OCCR3) a installé deux prototypes de station de filtration des eaux dans la région de Viège-Lalden, en aval de la décharge de Gamsenried. Dans ce secteur en effet, la présence de benzidine dans la nappe phréatique nécessite de traiter les eaux pompées dans le cadre des travaux de 3e correction du Rhône, avant leur rejet au Rhône. Les tests en cours permettront de définir le nombre et la taille des stations de filtration nécessaires. »

Conclusion

- Selon Jacques Melly interrogé sur Canal 9, les tests devaient durer jusqu'à la fin du mois de mai. Les résultats de ceux-ci sont-ils connus ?

Au moins depuis la fin de l'année 2018, le canton savait que l'eau rejetée contenait de fortes concentrations de benzidine. Il est probable que celle-ci y était présente depuis le début des pompages en 2016. Or ces filtres n'ont été installés qu'en avril 2020.

- Quelles conséquences a cette pollution sur l'environnement et la santé des valaisans ?

Sur Canal 9, M. Arborino explique qu'il y a des prescriptions qu'il faut respecter (au sujet de la présence de polluants dans l'eau rejetée). Le respect de ces prescriptions nécessite l'installation des filtres.

- Pourquoi le canton avait-il l'autorisation de rejeter cette eau sans filtrage pendant 2 ans et ne peut plus le faire aujourd'hui ? Est-ce que les prescriptions ont récemment changées ?

Les filtres vont coûter entre 5 et 14 millions de francs. Le canton souhaite faire participer la Lonza à ces coûts.

- Quel est l'état des négociations ?

- La Lonza est considérée par le canton comme responsable de cette pollution. Une démarche juridique a-t-elle été entreprise contre la Lonza ? Si ce n'est pas le cas, sur quelle base le canton espère-t-il faire participer l'entreprise ?

- La remontée de la nappe phréatique avait-elle été prédite par les experts de l'OCCR3 et par ceux du SEN ? Si oui, n'était-il pas possible d'anticiper cette pollution ?

Jacques Melly affirme sur Canal 9 que le système de pompage/filtration pourra être réutilisé dans d'autres régions lorsque les mêmes problèmes apparaîtront suite à de nouveaux travaux sur le Rhône.

- Ces travaux respectent-ils le principe de précaution maintenant que nous connaissons ce risque ?

- Est-ce que le SEN, en tant que police des eaux, a donné son accord pour ces travaux futurs malgré le risque connu et avéré de pollution ?